



# FACTURE DE RÉGULARISATION

Page 1/4  
Date facture 03.02.2026

Vous souhaitez contacter notre service Clientèle ?

- 🌐 [www.swde.be](http://www.swde.be) – Aide & contact
- 📞 087/87 87 87 de 8h à 20h (lun-ven) - de 8h à 13h (sam)
- ✉️ SWDE - BP 515 - 1400 Nivelles

Monsieur Amadou Tounkara  
Rue du Terril 9  
6000 Charleroi

Un problème technique urgent ?  
⚠️ 087/87 87 87 - 24 h/24

<b>Client</b> 1003 141 785	<b>Compte de contrat</b> 1000 0395 7711	<b>Facture</b> 211003610931	<b>Date échéance</b> 18.02.2026
-------------------------------	--	--------------------------------	------------------------------------

Adresse de consommation : Rue du Terril, 9 à 6000 Charleroi

Période : 05.02.2025 au 03.02.2026

<b>Montant à payer</b>	127,22 €	7,66 €	<b>134,88 €</b>
voir détails en page 3	Total HTVA	TVA	



**Protégez efficacement votre installation d'eau : adoptez les bons réflexes !**  
En période de gel, lors d'absences prolongées ou en cas de travaux dans votre rue, il est essentiel de prendre des précautions pour protéger votre installation et votre compteur. Votre vigilance vous permettra d'éviter d'éventuels désagréments matériels et financiers.

Découvrez nos conseils



Dispense de certification par le SPF Finances n° 1142 du 07.01.1988  
Société wallonne des eaux - rue de la Concorde 41, 4800 Verviers - Société coopérative - RPM Verviers - TVA BE 0230132.005

Signature(s)

## ORDRE DE VIREMENT

*Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case*

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant: 134,88 EUR

Compte donneur d'ordre (IBAN):

Nom et adresse donneur d'ordre: Amadou Tounkara, Rue du Terril 9, 6000 Charleroi

Compte bénéficiaire (IBAN): BE08096969000113

BIC bénéficiaire: GKCCBEBB

Nom et adresse bénéficiaire: SWDE, Rue de la Concorde, 41, 4800 Verviers

Communication: ++401/6161/75744++



Page 2/4

## Structure tarifaire

La structure tarifaire, fixée par le Code de l'eau, s'axe sur la notion du coût-vérité incluant l'ensemble des coûts engendrés par les interventions humaines dans le cycle de l'eau. Votre facture comporte 4 postes:

- Coût-vérité distribution (CVD): protection des captages, production, traitement, contrôles et distribution jusqu'à votre robinet.
- Coût-vérité assainissement (CVA): collecte et traitement des eaux usées
- Fonds Social de l'Eau: ce Fonds est destiné à intervenir dans le règlement de la facture d'eau des personnes en difficulté de paiement.
- TVA: le taux de TVA applicable à la fourniture d'eau est de 6%.

La répartition moyenne du prix s'établit comme suit :



- 51,25 % Production et distribution d'eau (CVD)
  - Distribution et maintenance du réseau (21,74)
  - Captage et potabilisation (25,96 %)
  - Protection captages et contribution prélèven
  - Gestion clientèle (0,92 %)
- 42,55 % Assainissement des eaux usées (CVA)
- 0,54 % Fonds Social de l'Eau
- 5,66 % TVA

### Éléments de la facture

a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 20 CVD ventilés selon la période d'application de chaque tarif.

- b. Tranches de consommation, calculées sur une base de 365 jours\*
- de 1 à 100 m<sup>3</sup>: 0,5 CVD/m<sup>3</sup>
  - de 31 à 5000 m<sup>3</sup>: 1 CVD/m<sup>3</sup>
  - de 5001 à 25 000 m<sup>3</sup>: 0,9 CVD/m<sup>3</sup>

CVD depuis le 01.01.2026 : 3 2400€ / m<sup>3</sup> soit 0 00324€/l